

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du C.C.A.S de Noyal-Châtillon sur Seiche n° 2025 - 05**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de Noyal-Châtillon sur Seiche

dûment convoqué, s'est réuni le 27 Mars à 19H au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri NICOLLE, vice-président du C.C.A.S.

Nombre de membres

En exercice : 17

Présents 14

Votants 16

Date de la Convocation : 17 Mars 2025

Présents : MM. Henri NICOLLE, Christiane COLLAIRE, Thibault DELINOTTE, Christine HUON, Agnès BLANCHARD, Serge MONHAROU, Pierre MEZERAY, Muriel SERRE, Michel BOURTOURAU, Nathalie Monia TOCNY, Claude RAVEL, Olivier PRIMAULT, Catherine LESAGE, Anne DEBROIZE.

Absents excusés : MM. LE BIHAN, CLOAREC, GUERET

Mme LE BIHAN a donné pouvoir à M. NICOLLE

Mme CLOAREC a donné pouvoir à Mme BLANCHARD

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – ADOPTION

M. Henri NICOLLE, Vice-Président du CCAS, expose les conditions d'exécution de l'exercice budgétaire 2024 transcrites dans le compte administratif 2024 qui s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement :

Recettes 2024 : 81 755,39 €

Dépenses 2024 : 93 495,58 €

Déficit 2024 : 11 740,19 €

Pour mémoire, résultat N-1 : **Excédent antérieur** : 21 532,64 €

Résultat cumulé fin 2024 : 9 792,45 €

Section d'Investissement :

Recettes 2024 : 2 992,44 €

Dépenses 2024 : 376,09 €

Excédent 2024 : 2 616,35 €

Pour mémoire, résultat N-1 : **Excédent antérieur** : 99 532,01 €

Résultat cumulé fin 2024 : 102 148,36 €

Après examen, le Conseil d'Administration approuve le Compte Administratif à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Le Maire, Président du CCAS
Sébastien GUERET

